



MESURE ET AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE

GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE

18, RUE JOLIOT CURIE 69780 MIONS



AU 07/12/09

COMMUNE DE MIONS

REFERENCE BATIMENT: N°003







INTRODUCTION

Accèsmétrie a procédé à l'audit d'accessibilité du groupe scolaire Joliot Curie.

La visite s'est déroulée le 7 décembre 2009.

Ce diagnostic s'inscrit dans les obligations réglementaires issues de la loi du 11 février 2005. Il prend en compte les différents types de handicap.

Le diagnostic du site repose sur deux phases :

- L'état des lieux et l'analyse critique,
- Les préconisations chiffrées.

Pour une plus grande compréhension des résultats, il est fortement recommandé de lire, au préalable, la note méthodologique.

Par manque de plan exploitable numériquement (plans d'architecte fournis uniquement), la localisation des obstacles ne pourra être faite.





SOMMAIRE

FICHE D'IDENTITE DU SITE	4
NOTE METHODOLOGIQUE	5
	4.0
RESULTATS DU DIAGNOTIC DE LA MATERNELLE	12
Fiche de synthèse	13
Localisation des obstacles	14
Fiche récapitulative	15 17
Fiches de préconisations	1 /
RESULTATS DU DIAGNOTIC DE L'ELEMENTAIRE	27
Fiche de synthèse	28
Localisation des obstacles	29
Fiche récapitulative	30
Fiches de préconisations	34
TABLEAU DE SYNTHESE	60
POINTS D'AMELIORATION D'USAGE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	61
LEXIQUE	68





FICHE D'IDENTITE

N°003 GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE

ADRESSE: 18, rue Joliot Curie 69780 MIONS

VOCATION: Scolaire

ANNEE DE CONSTRUCTION: 1960 et 2006 (extension)

SURPERFICIE: 1 204 m² + 705 m² (extension)

NOMBRE DE BATIMENT : 3 bâtiments (RDC et R+1)



PLAN DE MASSE







NOTE METHODOLOGIQUE

Chaque site est traité dans sa globalité suivant la méthode Accèsmétrie[©].

Cette méthode comporte 7 étapes, décrites ci-après, et permet d'étudier les conditions d'accès au site concerné, depuis les différents modes d'accès (parking, bus), jusqu'aux différentes fonctions du site.

a. Descriptif des étapes de la méthode

1. L'analyse fonctionnelle du lieu

Il s'agit de définir les fonctions, missions et services devant être rendus au public dans ce lieu.

2. La construction du schéma d'audit

Pour chaque fonction, il s'agit de mettre sous forme schématique, le trajet physique depuis l'abord du lieu jusqu'à l'accès à la fonction. L'intégration de ces différents trajets permet d'obtenir le schéma de l'audit qui synthétise tous les cheminements et tous les obstacles rencontrés sur ce cheminement.

3. L'audit sur place

L'audit est réalisé sur le lieu par une équipe d'Accèsmétrie composée d'un auditeur et d'un préconisateur-chiffreur.

A partir du schéma d'audit, le progiciel Accèsmétrie construit un questionnaire d'audit. Chaque élément de cheminement et chaque équipement susceptible d'être rencontré fait l'objet d'un module de base (ascenseur, escalier, banque d'accueil, ...) qui regroupe toutes les questions réglementaires et normatives que l'on doit se poser pour évaluer le niveau d'accessibilité.

Le questionnaire est rempli au fur et à mesure de la visite sur le site.

4. Le calcul de l'indice Accèsmétrie®

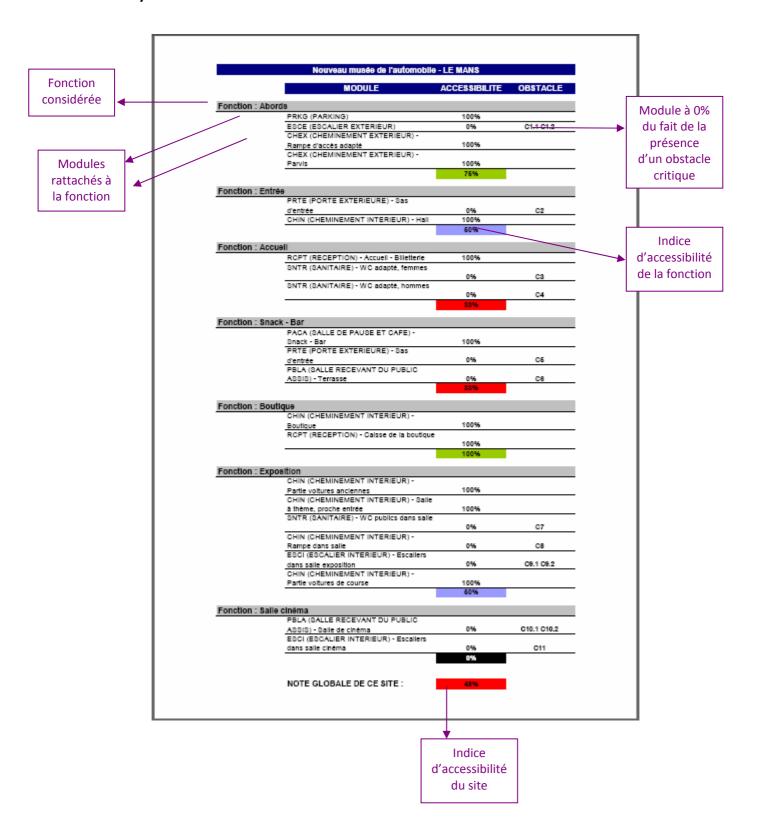
Les réponses collectées sont analysées par le progiciel Accèsmétrie[©] qui permet de calculer le niveau d'accessibilité du lieu étudié. Il varie entre 0% et 100%.

L'obtention de 100% pour le lieu audité signifie que l'intégralité des normes et règlements existants en matière d'accessibilité est respectée.





Exemple d'un calcul d'indice :







5. La détermination et la mise en évidence des obstacles critiques

Au cours de l'audit, à l'occasion de chaque module de base, les auditeurs mesurent précisément les dimensions et les caractéristiques des éléments de cheminement. Chaque fois que l'une de ces mesures laisse apparaître que l'accès des personnes handicapées est impossible, l'auditeur met en évidence le caractère « critique » de l'obstacle rencontré. Chaque obstacle critique est photographié.

Ainsi pour chacun des bâtiments, ACCESMETRIE fournit le détail de l'ensemble des obstacles critiques rencontrés. Le rapport comprend une description de chaque obstacle critique, accompagnée d'une photographie.

Les obstacles critiques sont repérés grâce au logigramme fonctionnel et à la photographie.

Les obstacles peuvent être de trois niveaux :

- L'obstacle peut être seulement critique, il est noté « C » ou « OC ». L'obstacle traduit une non-conformité qui va poser problème à une personne en situation de handicap dans son déplacement ou dans l'utilisation d'un dispositif en autonomie. Cela entraîne une note nulle pour le module de base considéré.
- L'obstacle peut être disqualifiant, il est noté « D » ou « OD » : d'une part l'obstacle est reconnu comme étant infranchissable pour une personne en situation de handicap en autonomie, mais il empêche de plus l'accès au reste de la fonction. Cela entraîne une note nulle pour la fonction.
- L'obstacle peut être éliminatoire, il est noté « E » ou « OE » : L'obstacle est reconnu comme étant infranchissable pour une personne en situation de handicap en autonomie, et il empêche un quelconque accès au site. Cela entraîne une note nulle pour le site.

Les obstacles sont notés par un préfixe dépendant de leur nature, OC par exemple, suivit d'une numérotation correspondant à l'ordre dans lequel ils sont rencontrés dans le logigramme.

6. <u>Les préconisations de solutions d'amélioration pour les obstacles critiques</u>

Pour chaque obstacle critique relevé sur ce site, Accèsmétrie conçoit une fiche de préconisation. Elle reprend la description et la photo de l'obstacle, la description d'une solution technique réaliste conçue par un préconisateur-chiffreur pour éliminer cet obstacle. Les préconisations sont assorties d'une évaluation économique.

Le chiffrage s'entend hors taxes (HT) et hors maîtrise d'œuvre.

Des renvois vers d'autres obstacles critiques, indiqués par « Voir OC n°X » (X étant le numéro de l'obstacle critique), peuvent exister. Ce renvoi indique que l'obstacle relevé a été résolu dans le numéro de l'obstacle cité.

Le tableau de chiffrage comporte également une indication sur la complexité des travaux à réaliser suivant une échelle simple :

- Léger : Travaux simples sans gène occasionnée ;

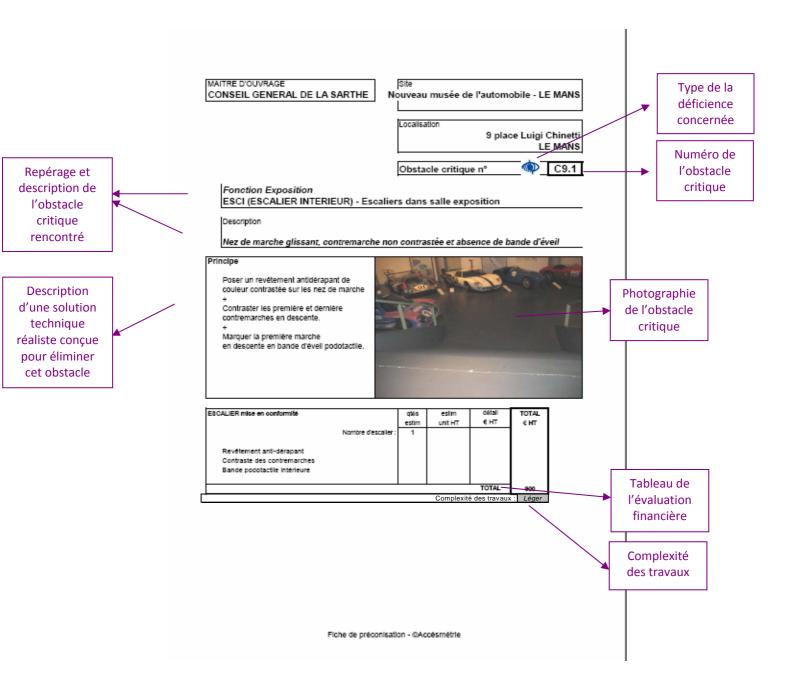




- Moyen : Travaux pouvant perturber le fonctionnement de l'établissement (ex : aménagement d'un sanitaire) ;
- Lourd : Travaux pouvant nécessiter la fermeture de l'établissement ou occasionnant une gène très importante (ex : pose d'un ascenseur).

Les travaux d'un bâtiment sont considérés comme lourds si au moins une des préconisations est considérée comme lourde. Ils sont considérés comme moyens si aucune préconisation n'est considérée comme lourde et si au moins une des préconisations est considérée comme moyenne. Les préconisations d'un bâtiment sont considérées comme légères si toutes les préconisations sont considérées comme légères.

Exemple de fiche de préconisation :







7. Mesure du niveau d'accessibilité obtenu après préconisations

Le progiciel Accèsmétrie permet de mesurer le gain en indice apporté par la résolution des obstacles critiques d'un site.

Ainsi, pour chaque site audité est précisé le nouvel indice d'accessibilité obtenu une fois l'ensemble des préconisations mis en œuvre.

b. Les indicateurs utilisés

L'indice ACCESMETRIE®

C'est un nombre compris entre 0 et 100 mesurant le niveau d'accessibilité réglementaire d'un site ou de l'un de ses composants. La mesure de l'indice ACCESMETRIE® d'un site existant consiste à évaluer la proportion de contraintes réglementaires effectivement respectées.

c. Les niveaux d'accessibilité et leur code couleur

- Totalement inaccessible (couleur Noire): Se dit d'un site, ou du composant d'un site, qui théoriquement n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap et qui n'a pas le potentiel de le devenir par des moyens réalistes et raisonnables.
- Inaccessible (couleur Rouge): Se dit d'un lieu qui théoriquement n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap, même lorsqu'elles sont accompagnées. Il a le potentiel de devenir accessible.
- Accessible accompagné (couleur Bleue) : Se dit d'un site théoriquement accessible aux personnes en situation de handicap dès lors qu'elles sont accompagnées ou aidées.
- Accessible en autonomie (couleur Verte) : Se dit d'un site théoriquement accessible par des personnes en situation de handicap capables de se déplacer seules.

INDICE	TYPE D'ACCES	COULEUR
Entre 0 et 24%	Totalement inaccessible	Noir
Entre 25 et 49%	Non accessible	Rouge
Entre 50 et 74%	Accessible accompagné	Bleu
Entre 75 et 100%	Accessible en autonomie	Vert

Il est important de souligner que le seul indice d'accessibilité ne suffit pas à qualifier le niveau réel d'accessibilité d'un site.

De part la nature pénalisante de la méthode (0% attribué à un module dès la présence d'un obstacle, quel qu'il soit), il est en effet indispensable d'agréger cet indice avec le nombre d'obstacles détectés, le montant des travaux préconisés et l'indice potentiel atteint après résolution des travaux.





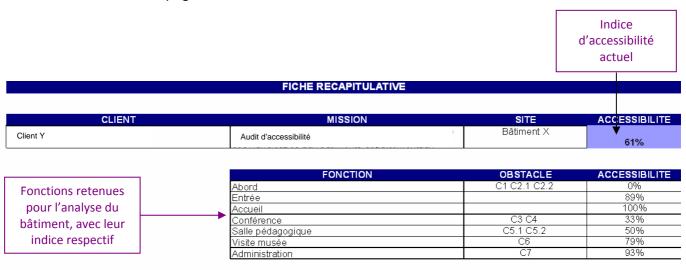
Un site peut ainsi être gratifié d'un indice très mauvais car tous ses modules ou presque possèdent un obstacle sans pour autant que le montant des préconisations soit important.

L'analyse conjointe des ces 4 indicateurs permet ainsi de qualifier précisément et objectivement le niveau d'accessibilité du site.

d. Guide de lecture des résultats

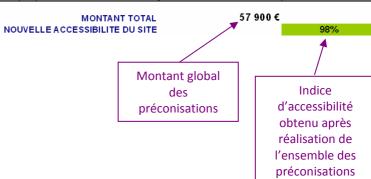
Pour chaque entité (site), sont présentés :

- Une fiche récapitulative en deux pages :
 - o Première page :



	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
C1	: PARKING	Baliser une place réglementaire sur le parking		
		employés	700€	50%
C2	:.1 : CHEMINEMENT EXTERIEUR DE PLAIN	Changer les grilles pour un caillebotis à mailles		
PIE	ED	carrées	700€	25%
C2	:.2 : CHEMINEMENT EXTERIEUR DE PLAIN	Equiper l'entrée sur rue d'un interphone et aide à la		
/ PIE	ED	personne	1 300 €	25%
C3	: CHEMINEMENT INTERIEUR DE PLAIN PIED	Changer les ouvrants pour des vantaux tiercés	3 200 €	33%
C4	: ESCALIER INTERIEUR	Poser une plate forme oblique	20 400 €	33%
C5	i.1 : ESCALIER INTERIEUR	Voir OC n° 4	0€	25%
C5	.2 : ESCALIER INTERIEUR	Poser une plate forme oblique sur l'escalier vers le		
		sous sol	30 000 €	25%
C6	: ESCALIER INTERIEUR	Poser une main courante sur écuyers	1 600 €	20%
\ C7	: CHEMINEMENT INTERIEUR DE PLAIN PIED	Modifier le panneau d'exposition (Passage 2éme		
`L		étage vers salle de repas)	0€	10%

Détail des obstacles critiques rencontrés, accompagné d'une description sommaire des préconisations, de leur montant et de leur apport en termes d'accessibilité. Pour plus de détails se référer à la fiche de préconisation correspondante au numéro de l'obstacle critique







 Deuxième page : Description des cheminements et équipements élémentaires utilisés pour décrire l'ensemble des fonctions avec indication de leur indice et des obstacles rencontrés. L'indice de chaque module et de chaque fonction est précisé.

	Nouveau musée de l'automobile	- LE MANS	
	MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction :	Abords		
	PRKG (PARKING)	100%	
	ESCE (ESCALIER EXTERIEUR)	0%	C1.1 C1.2
	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) -		
	Rampe d'accès adapté	100%	
	CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis	100%	
	1 2112	75%	
Fonction:			
	PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas	***	
	d'entrée CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Hall	0% 100%	C2
	OTHER (OTENHALINER) INTERCEOR) - Hall	50%	
Fonction:			
	RCPT (RECEPTION) - Accuell - Biletterle	100%	
	SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, femmes	0%	CS
	SNTR (SANITAIRE) - WC adapté, hommes	U16	ua .
		0%	C4
		33%	
F	Annah Ban		
Fonction :	Snack - Bar PACA (SALLE DE PAUSE ET CAFE) -		
	Snack - Bar	100%	
	PRTE (PORTE EXTERIEURE) - Sas	144.71	
	d'entrée	0%	C6
	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC		
	ABBIB) - Terrasse	0% 3.3%	C8
		00.30	
Fonction:	Boutique		
	CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) -		
	Boutique	100%	
	RCPT (RECEPTION) - Calsse de la boutique	100%	
	•	100%	
Fonction : I			
	CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) -	100%	
	Partie voltures anciennes CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Saile	19979	
	à thème, proche entrée	100%	
	SNTR (SANITAIRE) - WC publics dans salle		
	ALIES OF PROPERTY.	0%	C7
	CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - Rampe dans saile	0%	C8
	ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escallers	V 79	U.S
	dans salle exposition	0%	C9.1 C9.2
	CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) -		
	Partie voitures de course	100%	
		50%	
Fonction :	Salle cinéma		
	PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC		
	ABBIB) - Balle de cinéma	0%	C10.1 C10.2
	ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - Escallers		
	dans salle cinêma	0%	C11
		0%	
	NOTE GLOBALE DE CE SITE :	48%	

• Le détail des préconisations : Pour chaque obstacle critique relevé, une préconisation est présentée au travers d'une fiche. Cette fiche intègre une description précise de l'obstacle accompagnée d'une photographie, une solution technique réaliste conçue par un préconisateur-chiffreur pour éliminer cet obstacle. Les préconisations sont assorties d'une évaluation économique.

Le chiffrage est hors taxes (HT) et hors maîtrise d'œuvre.





RESULTATS DU DIAGNOSTIC DE LA MATERNELLE

(Groupe scolaire Joliot Curie) (N°003.1)





003.1

Groupe scolaire Joliot Curie

Maternelle .

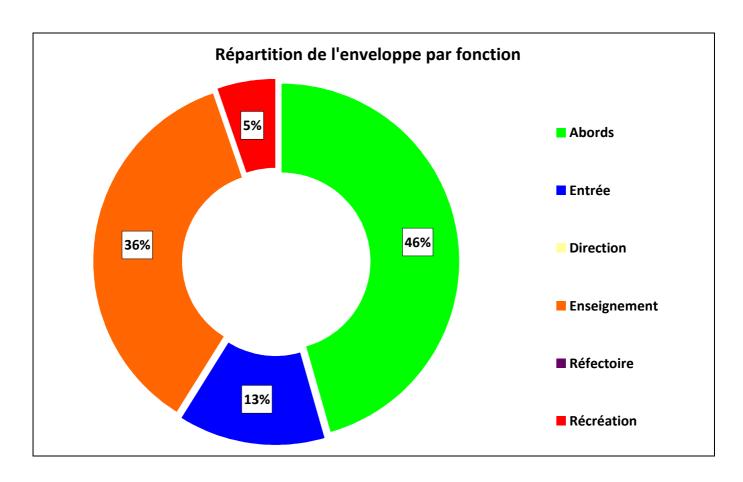
Indice d'accessibilité actuel : 72%
Indice d'accessibilité potentiel : 95%
Nombre d'obstacles critiques : 10

Enveloppe globale : 24 800 € HT



Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Abord	33%	3	11 300 €
Entrée	50%	2	3 300 €

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Direction	100%	0	0€
Enseignement	82%	2	8 900 €
Réfectoire	100%	0	0€
Récréation	50%	3	1 300 €







LOCALISATION DES OBSTACLES

Comme précisé dans l'introduction, les plans fournis ne nous permettent pas de faire un repérage des obstacles sur plan.

FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE MIONS	Diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes	003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie -	
	handicapées de 31 ERP	Maternelle	72%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2.1 C2.2	33%
Entrée	C3 C4	50%
Direction		100%
Enseignement	C5 C6	82%
Réfectoire		100%
Récréation	C7.1 C7.2 C8	50%

TYPE	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
£	C1 : PRKG (PARKING)	Créer une place de stationnement adaptée proche de		
8		l'entrée	6 000 € HT	33%
& ®	C2.1 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	Poser des bandes d'éveil podotactile au droit des		
CL MINE		traversées et remplacer les potelets existants	4 300 € HT	17%
	C2.2 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	Poser des bandes d'éveil podotactile au droit de la		
- IMP		traversée et poser un marquage au sol	1 000 € HT	17%
£ 🖚	C3 : ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à l'entrée des bâtiments	Poser les équipements conformes sur les escaliers et		
C. WIP		poser des mains courantes	700 € HT	25%
&	C4 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée (x2)	Remplacer la double porte existante par une double porte		
6		tiercée	2 600 € HT	25%
Ġ.	C5 : SNTR (SANITAIRE) - adultes	Créer un sanitaire adapté à tous	7 200 € HT	9%
Ġ.	C6 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers classe extérieure	Créer une rampe avec un palier conforme	1 700 € HT	9%
Ł.	C7.1 : ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à la cour depuis les	Restera inaccessible aux U.F.R. Passer par le couloir et la		
	sanitaires	porte d'entrée	0 € HT	0%
£ 🖚	C7.2 : ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à la cour depuis les	Poser les équipements conformes sur les escaliers et		
	sanitaires	rallonger une main courante	550 € HT	0%
£. 🖚	C8 : RECR (COUR DE RECREATION) - maternelle	Remplacer les grilles existantes par des grilles conformes		
C. MIP			750 € HT	25%

MONTANT TOTAL NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE

24 800 €HT

95%

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Ma	ternelle	
MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
nction : Abords		
PRKG (PARKING)	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	0%	C2.1 C2.2
	33%	
nction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - portail maternelle	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à l'entrée des bâtiments	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à l'entrée des bâtiments	0%	C3
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée (x2)	0%	C4
	50%	
nction : Direction		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir ancien bâtiment	100%	
BURE (BUREAU) - direction	100%	
	100%	
action : Enseignement		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir RDC	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - ancien bâtiment (x2)	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle informatique	100%	
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - dortoir	100%	
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD	100%	
SNTR (SANITAIRE) - enfants	100%	
SNTR (SANITAIRE) - adultes	0%	C5
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers classe extérieure	0%	C6
CLAS (SALLE DE CLASSE) - donnant sur l'extérieur	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - nouveau bâtiment (x3)	100%	
SNTR (SANITAIRE) - enfants	100%	
	82%	
action : Réfectoire		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès au réfectoire	100%	
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT)	100%	
	100%	
ction : Récréation		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis le couloir	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès à la cour depuis les sanitaires	100%	
ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à la cour depuis les sanitaires	0%	C7.1 C7.2
RECR (COUR DE RECREATION) - maternelle	0%	C8
	50%	
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	72%	

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C1

Fonction Abords PRKG (PARKING)

Description

Absence de place de stationnement adaptée

Principe

Créer un emplacement type "podium" à proximité de l'entrée

Préconisation commune avec l'élémentaire



Création d'une place podium pour P.M.R.	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Démolition partielle des bordures de trottoir Décapage Fond de forme grave ciment Mise en place de bordure entérrée Enrobé à chaud, marquage à la peinture de sol					
Panneau de signalisation réglementaire			TOTAL	6 000	févr-10
		Co	omplexité de		Léger

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C2.1

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches

Description

Traversées rue Joliot Curie non conforme

x 2

Principe

Créer un bateau manquant Remplacer les potelets situés de part et d'autre des passages piétons par des potelets conformes respectant le rapport entre la hauteur et la section et dont la partie sommitale est de couleur contrastée

Placer des bandes podotactiles de vigilance de part et d'autre des traversées

Préconisation commune avec l'élémentaire



Mise en conformité d'un passage piétons	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	1,0				
Dépose des bordures					
Mise à niveau par décapage					
Remise en place de bordures enterrées					
Reprise de goudronnage					
Fourniture et pose de bandes podotactiles de vigilance	3,0				
Dépose et évacuation de potelets non conformes					
Fourniture et pose de potelets conformes	7,0				
			TOTAL	4 300	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

TO

C2.2

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches

Description

Traversée rue Joliot Curie Sud non conforme

Principe

Placer des bandes podotactiles de vigilance

Marquage au sol du passage pietons

Préconisation commune avec l'élémentaire



Mise en conformité d'un passage piétons	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose de bandes podotactiles de vigilance	1,0				
Marquage à la peinture de sol	1,0				
TOTAL 1 000 f					
Complexité des travaux :					

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C3

Fonction Entrée

ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à l'entrée des bâtiments

Description

Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier

Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier



Complément d'équipement d'escalier	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	3,0				
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur écuyers et sur potelets	2,0				
					févr-10
TOTAL 700					
Complexité des travaux :					

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C4

Fonction Entrée

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée (x2)

Description

Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée (ancien bâtiment)

75 cm

Principe

Remplacer la double porte existante par une double porte tièrcée dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m



Remplacement d'une double porte	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Dépose de la double porte existante Fourniture et pose d'une double porte dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie	esum	unical	em	eni	
	I	I.	TOTAL	2 600	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C5

Fonction Enseignement SNTR (SANITAIRE) - adultes

Description

Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Agrandir l'espace douche en supprimant un urinoir enfant

Créer un sanitaire adapté dans l'espace agrandi avec porte de 90 cm de passage Equiper avec les appareillages conformes Recréer une douche non accessible à tous dans l'actuel wc adulte



Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte					
Démolition d'un cloisonnement					
Construction d'un nouveau cloisonnement					
Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm					
Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés					
Cuvette wc, lave mains,bac à douche					
Y compris tous travaux de plomberie, électricité,					
carrelage, peinture					
			TOTAL	7 200	févr-10
Complexité des trayaux :					Moyen

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C6

Fonction Enseignement

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - vers classe extérieure

Description

Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm

12 + 3 cm

Principe

Créer une rampe le long de la façade avec palier de retournement devant la porte



Création d'une rampe pour U.F.R.	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Décapage de surface sur 40 cm d'épaisseur Fondation par grave ciment sur tout venant compacté Construction d'une rampe et d'un palier en béton armé y compris coffrage, finition antidérapante, chasse roues					
			TOTAL	1 700	févr-10
Complexité des travaux :					

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C7.1

Fonction Récréation

ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à la cour depuis les sanitaires

Description

Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Compte tenu de la surface disponible, cet accès restera inaccessible aux U.F.R. Passer par le couloir et la porte d'entrée du bâtiment afin d'accéder à la cour de récréation



PAS DE PRECONISATION BATIMENT

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C7.2

Fonction Récréation

ESCE (ESCALIER EXTERIEUR) - accès à la cour depuis les sanitaires

Description

Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier

Allonger la main-courante en partie basse



Complément d'équipement d'escalier	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	3,0				
Bandes podotactiles	1,0				
Contre marches contrastées	2,0				
Main courante sur écuyers	1,0				
			TOTAL	550	févr-10
Complexité des travaux :					

Site

003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

点咖

C8

Fonction Récréation
RECR (COUR DE RECREATION) - maternelle

Description

Grille avaloir d'eau pluviale non conforme

x 3

Principe

Remplacer la grille existante par une grille dont la largeur des évidements ne dépasse pas 2 cm



Remplacement de grille avaloir	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	3,0				
Dépose et évacuation de grille existante					
Fourniture et pose de grille conforme					
	<u> </u>		TOTAL	750	févr-10
Complexité des travaux :					





RESULTATS DU DIAGNOSTIC DE L'ELEMENTAIRE

(Groupe scolaire Joliot Curie) (N°003.2)





003.2

Groupe scolaire Joliot Curie

Elémentaire

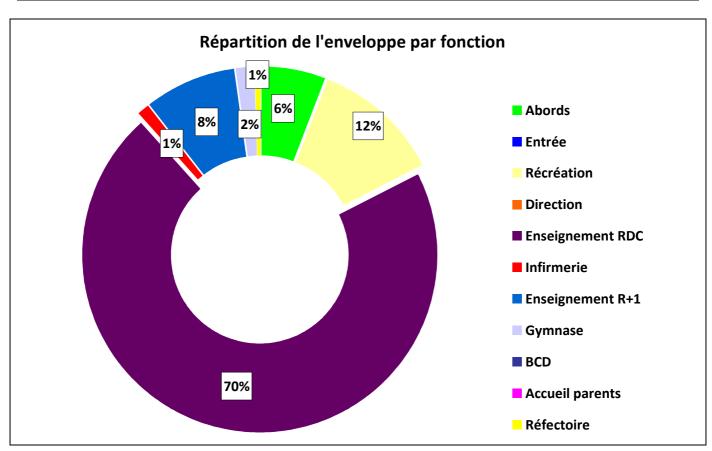
Indice d'accessibilité actuel : 52% Indice d'accessibilité potentiel : 99% Nombre d'obstacles critiques : 26

Enveloppe globale : 193 500 € HT



Résultats fonctions systématiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Abord	33%	3	11 300 €
Entrée	100%	0	0 €

Résultats fonctions spécifiques	Indice d'accessibilité	Nombre d'obstacles	Enveloppe (€ HT)
Récréation	20%	8	22 600 €
Direction	100%	0	0 €
Enseignement RDC	0%	3	137 200 €
Infirmerie	0%	3	1 800 €
Enseignement R+1	0%	6	16 300 €
Gymnase	50%	1	3 200 €
BCD	100%	0	0 €
Accueil parents	100%	0	0 €
Réfectoire	75%	2	1 100 €







LOCALISATION DES OBSTACLES

Comme précisé dans l'introduction, les plans fournis ne nous permettent pas de faire un repérage des obstacles sur plan.

FICHE RECAPITULATIVE

CLIENT	MISSION	SITE	ACCESSIBILITE
VILLE DE MIONS	Diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes	003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie -	
	handicapées de 31 ERP	Elémentaire	52%

FONCTION	OBSTACLE	ACCESSIBILITE
Abords	C1 C2.1 C2.2	33%
Entrée		100%
Récréation	C3 C4.1 C4.2 C4.3 C5.1 C5.2 C5.3	
	C6	20%
Direction		100%
Enseignement RDC	D7.1 C7.2 C8	0%
Infirmerie	D9.1 C9.2 C10	0%
Enseignement R+1	D11.1 C11.2 C12 C13.1 C13.2	
	C13.3	0%
Gymnase	C14	50%
BCD		100%
Accueil parents		100%
Réfectoire	C15.1 C15.2	75%

TYPE	OBSTACLE	PRECONISATION	COUT	Gain de la fonction
£	C1 : PRKG (PARKING)	Créer une place de stationnement adaptée proche de		
6		l'entrée	6 000 €HT	33%
£. 🗆	C2.1 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	Poser des bandes d'éveil podotactile au droit des		
Ct with		traversées et remplacer les potelets existants	4 300 €HT	17%
	C2.2 : CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	Poser des bandes d'éveil podotactile au droit de la		
- Carlot		traversée et poser un marquage au sol	1 000 €HT	17%
£. 🖚	C3 : RECR (COUR DE RECREATION) - élémentaire	Remplacer les grilles existantes par des grilles conformes		
Ct with			500 €HT	20%
E	C4.1 : SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour	Créer une rampe avec un palier conforme	1 600 €HT	7%
E	C4.2 : SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour	Créer un sanitaire adapté à tous	6 800 €HT	7%
E	C4.3 : SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour	Poser un lavabo adapté à hauteur conforme	850 €HT	7%
E	C5.1 : SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour	Créer une rampe avec un palier conforme	2 000 €HT	7%
Ġ	C5.2 : SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour	Créer un sanitaire adapté à tous	7 200 €HT	7%
E	C5.3 : SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour	Poser un lavabo adapté à hauteur conforme	850 €HT	7%
Ł.	C6 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au préau	Remplacer la double porte existante par une double porte		
0		tiercée	2 800 €HT	20%
Ł.	D7.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	Poser un ascenseur extérieur desservant tous les niveaux		
Ġ.			130 000 €HT	25%
£. 🗆	C7.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	Poser les équipements conformes sur les escaliers et		
C. TOP		poser des mains courantes	1 100 €HT	25%

£	C8 : SNTR (SANITAIRE) - (x2)	Créer un sanitaire adapté à tous	6 100 €HT	50%
Ė	D9.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	Voir D7.1	0 €HT	25%
6.0	C9.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	Voir C7.2	0 €HT	25%
Ė	C10 : INFI (INFIRMERIE)	Poser une table d'auscultation conforme	1 800 €HT	50%
Ė	D11.1 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	Utiliser l'ascenseur (voir D7.1)	0 €HT	16%
	C11.2 : ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	Poser les équipements conformes sur les escaliers	3 000 €HT	16%
L	C12 : CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x8)	Remplacer les poignées de portes existantes par des		
5		poignées conformes	1 600 €HT	32%
F	C13.1 : SNTR (SANITAIRE) - (x2)	Agrandir les portes existantes	6 000 €HT	11%
L	C13.2 : SNTR (SANITAIRE) - (x2)	Poser les équipements conformes dans les sanitaires		
5		adaptés	4 000 €HT	11%
F	C13.3 : SNTR (SANITAIRE) - (x2)	Poser des lavabos adaptés à hauteur conforme	1 700 €HT	11%
L	C14 : PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au gymnase	Remplacer la double porte existante par une double porte		
5		tiercée	3 200 €HT	50%
Ł.	C15.1 : SNTR (SANITAIRE) - du réfectoire (x2)	Remplacer la poignée existante par une poignée conforme		
Ġ.			200 €HT	11%
F	C15.2 : SNTR (SANITAIRE) - du réfectoire (x2)	Poser un lavabo adapté à hauteur conforme	900 €HT	11%

MONTANT TOTAL 193 500 €HT

NOUVELLE ACCESSIBILITE DU SITE 99%

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elér	mentaire	
MODULE	ACCESSIBILITE	OBSTACLE
Fonction : Abords		
PRKG (PARKING)	0%	C1
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - du stationnement jusqu'à l'entrée	100%	<u> </u>
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches	0%	C2.1 C2.2
OTEX (OTEMINE WENT EXTENDED) about proofes	33%	GZ.1 GZ.2
onction : Entrée		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - portail élémentaire	100%	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la cour élémentaire	100%	
	100%	
onction : Récréation		
RECR (COUR DE RECREATION) - élémentaire	0%	C3
SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour	0%	C4.1 C4.2 C4.3
SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour	0%	C5.1 C5.2 C5.3
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au préau	0%	C6
PREA (PREAU)	100%	
	20%	
onction : Direction		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à la direction	100%	
BURE (BUREAU) - direction	100%	
	100%	
onction : Enseignement RDC		
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - hall	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle audiovisuelle	100%	
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	0%	D7.1 C7.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir RDC haut	100%	
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x2)	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - salle des maîtres	100%	
SNTR (SANITAIRE) - (x2)	0% 0%	C8
	0 78	
onction: Infirmerie		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut	0%	D9.1 C9.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - accès à l'infirmerie	100%	
INFI (INFIRMERIE)	0% 0%	C10
onction : Enseignement R+1		
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)	0%	D11.1 C11.2
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - couloir du R+1	100%	211.1 011.2
CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x8)	0%	C12
SNTR (SANITAIRE) - (x2)	0%	C13.1 C13.2 C13.3
SINTA (SANTAINE) - (XZ)	0%	C13.1 C13.2 C13.3
onction : Gymnase		
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au gymnase	0%	C14
CHIN (CHEMINEMENT INTERIEUR) - gymnase	100%	
	50%	
onction : BCD		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès à la BCD	100%	
CEDI (CENTRE DE DOCUMENTATION) - BCD	100%	
<u> </u>	100%	

tion : Accueil parents	400/	
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au lieu accueil parents	100%	
PBLA (SALLE RECEVANT DU PUBLIC ASSIS) - lieu accueil parents	100%	
	100%	
tion : Réfectoire		
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - accès au réfectoire	100%	
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - entrée bâtiment maternelle	100%	
REFE (REFECTOIRE / RESTAURANT)	100%	
SNTR (SANITAIRE) - du réfectoire (x2)	0%	C15.1 C15.2
	75%	
NATE & ADALE DE ATAIT		
NOTE GLOBALE DE CE SITE :	52%	

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C1

Fonction Abords PRKG (PARKING)

Description

Absence de place de stationnement adaptée

Principe

Créer un emplacement type "podium" à proximité de l'entrée

Préconisation commune avec la maternelle



Création d'une place podium pour P.M.R.	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Démolition partielle des bordures de trottoir Décapage Fond de forme grave ciment					
Mise en place de bordure entérrée Enrobé à chaud, marquage à la peinture de sol					
Panneau de signalisation réglementaire					
	<u> </u>	I	TOTAL	6 000	févr-10
		C	omplexité de	s travaux :	Léger

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C2.1

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches

Description

Traversées rue Joliot Curie non conforme

x 2

Principe

Créer un bateau manquant Remplacer les potelets situés de part et d'autre des passages piétons par des potelets conformes respectant le rapport entre la hauteur et la section et dont la partie sommitale est de couleur contrastée

Placer des bandes podotactiles de vigilance de part et d'autre des traversées

Préconisation commune avec la maternelle



Mise en conformité d'un passage piétons	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	1,0				
Dépose des bordures					
Mise à niveau par décapage					
Remise en place de bordures enterrées					
Reprise de goudronnage					
Fourniture et pose de bandes podotactiles de vigilance	3,0				
Dépose et évacuation de potelets non conformes					
Fourniture et pose de potelets conformes	7,0				
			TOTAL	4 300	févr-10
		С	omplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

TO

C2.2

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - abords proches

Description

Traversée rue Joliot Curie Sud non conforme

Principe

Placer des bandes podotactiles de vigilance

Marquage au sol du passage pietons

Préconisation commune avec la maternelle



Mise en conformité d'un passage piétons	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose de bandes podotactiles de vigilance	1,0				
Marquage à la peinture de sol	1,0				
			TOTAL	1 000	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	1
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C3

Fonction Récréation RECR (COUR DE RECREATION) - élémentaire

Description

Grille avaloir d'eau pluviale non conforme

x 2

Principe

Remplacer la grille existante par une grille dont la largeur des évidements ne dépasse pas 2 cm



Remplacement de grille avaloir	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	2,0				
Dépose et évacuation de grille existante					
Fourniture et pose de grille conforme					
	l		TOTAL	500	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

MAITRE D'OUVRAGE	Ī
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C4.1

Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour

Description

Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm

17 cm

Principe

Créer une rampe dans le préau avec palier de retournement devant la porte



Création d'une rampe pour U.F.R.	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Grenaillage de surface sur la zone concernée Construction d'une rampe et d'un palier en béton armé y compris coffrage, finition antidérapante, chasse roues					
			TOTAL	1 600	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

8

C4.2

Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour

Description

Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Regrouper les trois sanitaires du fond Créer un sanitaire adapté dans l'espace agrandi avec porte de 90 cm de passage Equiper avec les appareillages conformes



Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés	estim	détail	TOTAL	
sous réserve du calcul des effectifs	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte					
Démolition d'un cloisonnement					
Construction d'un nouveau cloisonnement					
Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm					
Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés					
Déplacement de corps de chauffe					
Y compris tous travaux de plomberie, électricité,					
carrelage, peinture					
			TOTAL	6 800	févr-10
Complexité des travaux :					Moyen

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C4.3

Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - filles de la cour

Description

Hauteur sous lavabo insuffisante

55 cm

Principe

Placer un lavabo à hauteur conforme, avec siphon déporté



Remplacement d'un lavabo	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Dépose et évacuation d'un lavabo existant Fourniture et pose d'un lavabo conforme, y compris tous travaux de plomberie et de carrelage	esum	unit A1	em	eni	
			TOTAL	850	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

6

C5.1

Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour

Description

Présence d'un ressaut non conforme > 2 cm

18 cm

Principe

Créer une rampe le long de la façade avec palier de retournement devant la porte



Création d'une rampe pour U.F.R.	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Décapage de surface sur 40 cm d'épaisseur Fondation par grave ciment sur tout venant compacté Construction d'une rampe et d'un palier en béton armé y compris coffrage, finition antidérapante, chasse roues	estiiii	dilitiii	CIII	- em	
		<u>I</u>	TOTAL	2 000	févr-10
		С	omplexité de	es travaux :	Léger

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

6

C5.2

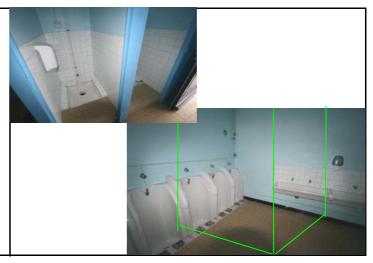
Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour

Description

Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Construire un local sanitaire en supprimant trois urinoirs et un lavabo Créer un sanitaire adapté dans l'espace créé avec porte de 90 cm de passage Equiper avec les appareillages conformes



Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés	estim	détail	TOTAL	
sous réserve du calcul des effectifs	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose d'appareils sanitaires existants					
Construction d'un nouveau cloisonnement					
Fourniture et pose d'un bloc porte de 90 cm					
Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés					
Y compris tous travaux de plomberie, électricité,					
carrelage, peinture					
			TOTAL	7 200	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Moven

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C5.3

Fonction Récréation SNTR (SANITAIRE) - garçons la cour

Description

Hauteur sous lavabo insuffisante

55 cm

Principe

Placer un lavabo à hauteur conforme, avec siphon déporté



Remplacement d'un lavabo	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Dépose et évacuation d'un lavabo existant Fourniture et pose d'un lavabo conforme, y compris tous travaux de plomberie et de carrelage	esum	unit A1	em	eni	
			TOTAL	850	févr-10
		С	omplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C6

Fonction Récréation
PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au préau

Description

Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée

75 cm

Principe

Remplacer la double porte existante par une double porte tièrcée dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m



Remplacement d'une double porte	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose de la double porte existante Fourniture et pose d'une double porte dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	2 800	févr-10
		C	omplexité de	s travaux :	Léger

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

D7.1

Fonction Enseignement RDC

ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut

Description

Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

x 2

Principe

Placer un ascenseur extérieur dans l'angle de la façade Est, donnant accès au préau, au couloir du rez surélevé et au couloir de l'étage



Création d'un ascenseur	qtés	estim	détail	TOTAL	
sous réserves des plans de structure, réseaux, etc	estim	unit HT	€HT	€HT	
Réalisation d'une fosse d'ascenseur				1	
Fourniture et pose d'une cage d'ascenseur en					
ossature métallique et parois vitrées					
Fourniture et pose d'une cabine d'ascenseur aux					
normes d'accessibilité en vigeur					
Création d'accès à chaque niveau					
Machinerie hydraulique y compris raccordements divers					
			TOTAL	130 000	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Lourd

IL EST PREVU UNE PROVISION ET NON UNE ESTIMATION CAR CES TRAVAUX, COMPLEXES, NECESSITENT UNE ETUDE APPROFONDIE

Fiche de préconisation ©Accèsmétrie Page 45

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5 m

C7.2

Fonction Enseignement RDC

ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut

Description

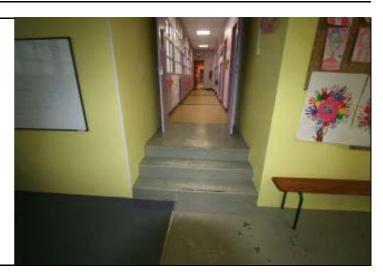
Equipements des escaliers insuffisants

x 2

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier

Poser une main-courante de part et d'autre de l'escalier



Complément d'équipement d'escalier	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	2,0				
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	6,0				
Bandes podotactiles	2,0				
Contre marches contrastées	4,0				
Main courante sur écuyers	4,0				
			TOTAL	1 100	févr-10
		Co	mplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C8

Fonction Enseignement RDC SNTR (SANITAIRE) - (x2)

Description

Absence de sanitaire adapté à tous

Principe

Elargir le sanitaire existant sur la buanderie avec accès direct depuis le couloir Créer un sanitaire adapté dans l'espace agrandi avec porte de 90 cm de passage Equiper avec les appareillages conformes Conserver un accès au lave linge



Création d'un sanitaire adapté à tous	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose d'appareils sanitaires existants et de bloc porte					
Démolition d'un cloisonnement					
Construction d'un nouveau cloisonnement					
Fourniture et pose de bloc porte de 90 cm					
Fourniture et pose d'appareils sanitaires adaptés					
Y compris tous travaux de plomberie, électricité,					
carrelage, peinture					
			TOTAL	6 100	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Moyen

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

6

D9.1

Fonction Infirmerie

ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut

Description

Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Cet obstacle a été résolu à l'obstacle D7.1



Voir D7.1

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C9.2

Fonction Infirmerie

ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au RDC haut

Description

Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Ces obstacles ont été résolus à l'obstacle C7.2



Voir C7.2

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C10

Fonction Infirmerie INFI (INFIRMERIE)

Description

Lit d'auscultation non conforme

Principe

Placer un lit d'auscultation réglable en hauteur



Remplacement d'un lit d'auscultation	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose d'un lit d'auscultation réglable					
Evacuation du lit existant					
			TOTAL	1 800	févr-10
	_	C	omplexité de	s travaux :	Léger

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

D11.1

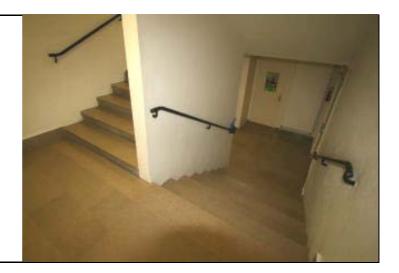
Fonction Enseignement R+1
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)

Description

Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme

Principe

Utiliser l'ascenseur préconisé en D7.1



Voir D7.1

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

TO

C11.2

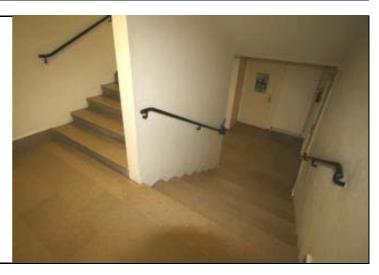
Fonction Enseignement R+1
ESCI (ESCALIER INTERIEUR) - accès au R+1 (x2)

Description

Equipements des escaliers insuffisants

Principe

Poser des bandes antidérapantes et de couleur constratée sur chaque marche Poser des bandes podotactiles sur chaque palier descendant Poser une bande de couleur contrastée sur la 1er et dernière contremarche de l'escalier



Complément d'équipement d'escalier	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Fourniture et pose de :					
Nez de marches	54,0				
Bandes podotactiles	6,0				
Contre marches contrastées	12,0				
			TOTAL	3 000	févr-10
Complexité des travaux :					Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

8

C12

Fonction Enseignement R+1 CLAS (SALLE DE CLASSE) - (x8)

Description

Poignée de porte placée à moins de 40 cm d'un angle rentrant

x 8

Principe

Placer une poignée à bec de cane allongé



Remplacement d'une poignée de porte	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose et évacuation de la poignée existante Fourniture et pose d'une poignée à bec de cane allongé	8,0				
	I.		TOTAL	1 600	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Léger

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C13.1

Fonction Enseignement R+1 SNTR (SANITAIRE) - (x2)

Description

Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée

65 cm

Principe

Remplacer les portes existantes par des portes dont l'ouvrant laissera un passage de 90 cm

A effectuer dans les deux sanitaires





Remplacement de porte	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
	4,0			1	
Dépose de porte existante					
Elargissement de passage dans cloison					
Fourniture et pose de porte dont l'ouvrant					
laissera un passage libre de 0.90 m					
Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	6 000	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Moyen

Site

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C13.2

Fonction Enseignement R+1 SNTR (SANITAIRE) - (x2)

Description

Equipements du sanitaire adapté insuffisants

Principe

Remplacer la cuvette de wc par une de hauteur conforme

Compléter l'équipement par :

- une barre d'appui coudée
- Un lave mains avec siphon déporté
- un miroir
- une barre de tirage sur la porte
- un pictogramme sur la porte

A effectuer dans les deux sanitaires



Complément d'équipement de sanitaire adapté	qtés	estim	détail	TOTAL		
	estim	unit HT	€HT	€HT		
Dépose et évacuation de la cuvette de wc existante	2,0					
Fourniture et pose d'une cuvette de wc conforme	2,0					
Fourniture et pose de:	2,0					
- une barre d'appui coudée	2,0					
- un lave mains avec siphon déporté	2,0					
- un miroir	2,0					
- une barre de tirage sur la porte	2,0					
- un pictogramme sur la porte	2,0					
	•		TOTAL	4 000	févr-10	
Complexité des travaux :						

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C13.3

Fonction Enseignement R+1 SNTR (SANITAIRE) - (x2)

Description

Profondeur sous lavabo non-conforme Robinetterie non-conforme

Principe

Placer un lavabo à hauteur conforme, avec siphon déporté Placer un robinet à commande allongée

A effectuer dans les deux sanitaires



Remplacement d'un lavabo	qtés estim 2,0	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Dépose et évacuation d'un lavabo existant Fourniture et pose d'un lavabo conforme, y compris tous travaux de plomberie et de carrelage					
	•		TOTAL	1 700	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C14

Fonction Gymnase

PRTE (PORTE EXTERIEURE) - accès au gymnase

Description

Largeur minimum de passage (77 cm) non respectée

73 cm

Principe

Remplacer la double porte existante par une double porte tièrcée dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m



Remplacement d'une double porte	qtés	estim	détail	TOTAL	
	estim	unit HT	€HT	€HT	
Dépose de la double porte existante Fourniture et pose d'une double porte dont l'ouvrant principal laissera un passage libre de 0.90 m Raccords, ajustages, peinture et quincaillerie					
			TOTAL	3 200	févr-10
		Co	omplexité de	s travaux :	Léger

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation
18, rue Joliot Curie
MIONS

Obstacle critique n° & C15.1

Fonction Réfectoire SNTR (SANITAIRE) - du réfectoire (x2)

Description

Poignée de porte placée à moins de 40 cm d'un angle rentrant

Principe Placer une poignée à bec de cane allongé

Remplacement d'une poignée de porte	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT		
Dépose et évacuation de la poignée existante Fourniture et pose d'une poignée à bec de cane allongé						
		<u> </u>	TOTAL	200	févr-10	
Complexité des travaux :						

MAITRE D'OUVRAGE	
VILLE DE MIONS	

003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire -

Localisation

18, rue Joliot Curie MIONS

Obstacle critique n°

5

C15.2

Fonction Réfectoire SNTR (SANITAIRE) - du réfectoire (x2)

Description

Hauteur sous lavabo insuffisante

55 cm

Principe

Placer un lavabo à hauteur conforme, avec siphon déporté Placer un robinet à commande allongée Abaisser le miroir à 90 cm de haut



Remplacement d'un lavabo	qtés estim	estim unit HT	détail €HT	TOTAL €HT	
Dépose et évacuation d'un lavabo existant Fourniture et pose d'un lavabo conforme, y compris tous travaux de plomberie et de carrelage Dépose et repose d'un miroir	esum	unitiii		- Cili	
	·		TOTAL	900	févr-10
Complexité des travaux :					

<u>Tableaux de synthèse - Groupe scolaire Joliot Curie</u>

BATIMENT	Accessibilité actuelle	Accessibilité Abord	Accessibilité Entrée	Nombre d'obstacles critiques	Montant global des préconisations imputable	Accessibilité après préconisations	Complexité des travaux
003.1 - Groupe scolaire Joliot Curie - Maternelle	72%	33%	50%	10	24 800 €	95%	Moyen
003.2 - Groupe scolaire Joliot Curie - Elémentaire	52%	33%	100%	26	193 500 €	99%	Lourd
MOYENNE GLOBALE	62%	33%	75%	18		97%	Lourd
TOTAL				36	218 300 €*		

^{*} dont 11 300 € en commun entre la maternelle et l'élémentaire (abords)





POINTS D'AMELIORATION D'USAGE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le respect de la réglementation en matière d'accessibilité est une nécessité. Il n'assure pas pour autant un confort d'usage toujours satisfaisant pour les personnes en situation de handicap.

Il convient donc de noter les problèmes qui peuvent se poser lors de l'usage du bâtiment par des personnes ayant une déficience motrice, visuelle, auditive ou mentale, et de décrire des solutions d'amélioration.

Ces relevés sont présentés et traités dans cette partie, sous l'appellation de « points d'amélioration d'usage » ou « recommandations ».

Certains ont fait l'objet « d'obstacles critiques » et de préconisations dans la première partie du rapport. Il semble malgré tout important de généraliser la mise en garde sur certains obstacles potentiels dans cette partie.

Les points traités et les suggestions concernent :

- Sensibilisation du personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap (R1)
- Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil (R2, 3, 4).
- La pose de paillassons armés conformes (R5).
- Les systèmes de guidage par bandes à installer (R6).
- Les boucles magnétiques à l'attention des malentendants (R7).
- La mise à disposition de système de communication et d'alerte (R8)
- La mise en place d'une signalétique adaptée (R9).
- Le réglage des ferme-portes à adapter (R10).
- Les mains-courantes des escaliers (R11 et R12).
- L'aménagement de sanitaires (R13 et R14).
- L'éclairage dans le bâtiment (R15)

Correspondance des pictogrammes :

- Ø Déficience auditive
- **b** Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience mentale





Recommandations 1 : Sensibilisation du personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap



Se sentir accueilli, attendu par le personnel d'accueil est une demande prioritaire des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap. Répondre à cette attente implique que l'ensemble du personnel soit sensibilisé aux questions du handicap. Il s'agit de ne pas montrer de réticence, d'être capable d'aller vers les personnes handicapées et de s'adapter aux demandes sans être surpris ni dérouté.

On ne doit pas s'étonner, par exemple, qu'une personne malvoyante demande un renseignement sur quelque chose qui se trouve sous ses yeux.

Le personnel d'accueil doit aussi savoir que les personnes déficientes auditives peuvent parler et ne pas entendre. Par conséquent, le mode de communication doit être adapté : parler bien en face, sans crier, en faisant un effort d'articulation, ne pas hésiter à utiliser un support papier. L'acquisition par le personnel de quelques notions de langue des signes semble utile.

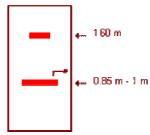
De même, l'accueil des personnes ayant un handicap mental peut être amélioré par différentes démarches adaptées. Pour ces personnes, il est préférable de réduire l'attente au maximum.

Dans la plupart des cas, un contact préalable avec les professionnels du handicap et les centres ressources spécialisés dans la prise en charge du handicap permet de mieux cerner les besoins.

Recommandations 2 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil



Il convient d'installer systématiquement des bandes de vigilance à double hauteur sur toute la largeur des vitrages (portes, parties fixes, ...) à l'intérieur du bâtiment.



Recommandations 3 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil



Une volée de marches descendantes d'un escalier crée un danger potentiel de chute notamment pour les personnes malvoyantes. La pose d'une bande podotactile d'éveil à 50 cm de la première marche permet d'avertir ces personnes du danger.







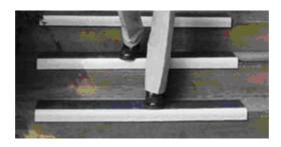


Recommandations 4 : Le marquage des dangers par bandes de vigilance, bandes podotactiles d'éveil

● 生河

Les marches d'un escalier, si elles ne sont pas repérées en chacune de leurs extrémités, peuvent s'avérer glissantes et/ou dangereuses pour des personnes malvoyantes. Il convient de poser systématiquement sur chaque nez de marche une bande rugueuse contrastée et antidérapante.

Cependant les bandes sur les nez de marches ne doivent pas être en relief et trop antidérapantes afin de ne pas créer une gêne pour les personnes à mobilité réduite.



Recommandations 5 : Pose de paillassons armés conformes



Les tapis brosses sont à proscrire. Installer en lieu et place des paillassons armés à lattes métalliques.



Recommandations 6 : Les systèmes de guidage par bandes à installer



Il peut être difficile pour une personne non-voyante de se repérer au sein du bâtiment. Il est préférable donc d'installer des bandes de guidage.

Des bandes peuvent également être posées en fonction des attentes du personnel non voyant utilisant le bâtiment.









Recommandations 7 : Les boucles magnétiques à l'attention des malentendants

mp g

Afin d'améliorer l'audition des personnes malentendantes portant un appareil de correction il est nécessaire d'installer des boucles d'induction magnétique.

La réglementation impose l'installation de ces boucles dans toutes les parties sonorisée

Cependant afin d'offrir une qualité d'audition satisfaisante pour tous, nous recommandons la sonorisation de certaines zones. Une fois ces zones équipées, ne pas oublier de baliser l'existence de ces équipements et de former le personnel à son utilisation.





Recommandations 8 : La mise à disposition de système de communication et d'alerte



Afin de permettre une autonomie aux personnes mal voyantes ou non voyantes, il est recommandé de les munir, soit en permanence pour le personnel, soit au niveau de l'accueil pour les visiteurs, de système de communication type « talkie walkie », afin qu'ils puissent entrer en contact avec quelqu'un si ils ont besoin d'une réorientation.

De même afin d'assurer la sécurité des usagers mal entendant, il est recommandé de mettre à leur disposition des équipements vibreurs qui permettent de transmettre le système sonore des alarmes de site (incendie ...).



Recommandations 9 : La mise en place d'une signalétique adaptée



La signalétique d'un bâtiment doit faire l'objet d'une attention particulière.

Même si parfois la signalétique ne respecte pas à 100% les bonnes pratiques, nous n'avons pas relevé d'élément que nous pouvons qualifier de critique.

Bonnes pratiques en matière de signalétique :

La signalétique doit servir :

- A jalonner un déplacement sur sa totalité (aspects directionnels et de position : visuels sonores tactiles).
- A orienter les visiteurs et le personnel quant aux accès, services et sorties de secours. Il s'agit de privilégier les cheminements aménagés grâce à des pictogrammes signalant les différents équipements, en particuliers ceux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- A avertir des risques de danger.
- A informer sur les modes d'usage des équipements ou des lieux.





Les points essentiels pour une bonne signalétique :

Typographie:

- Utiliser une police antique, c'est-à-dire avec des caractères d'écriture de forme bâton sans empattement. Ce type de police peut être Arial, Univers, Helvetica, Futura, ...
- Privilégier si possible l'écriture en minuscule.
- Employer un corps de police de caractère adapté à la distance probable de vision. Pour une seule ligne d'écriture, la taille des lettres doit être de 30 mm par mètre de distance d'observation.
- Hauteur des caractères d'écriture en aucun cas inférieure à :
 - o 15 mm pour les éléments de signalisation et d'information relatifs à l'orientation.
 - o 4.5 mm sinon.
- Choisir des couleurs « franches » et soutenues, contrastées par rapport à la couleur des panneaux. Si possible se limiter à une association de deux couleurs.
- Favoriser l'utilisation d'icônes et de pictogrammes (cf. pictogrammes normalisés).

Disposition des informations sur le panneau :

- Favoriser le regroupement logique des informations.
- Limiter la longueur de ligne du texte et le nombre de mots.
- Faire apparaître clairement la relation entre les informations et les actions à entreprendre.

Situation des panneaux :

- Assurer une bonne lisibilité, adaptée aux différents angles de vision.
- Les informations doivent être lisibles en position « debout » comme « assis ».
- Veiller à éviter un contre jour.
- Implanter les panneaux de façon à ne pas créer de danger pour la circulation.
- Assurer une continuité de l'information notamment en matière de guidage.

Eclairage:

- Ne doit pas modifier la couleur des panneaux.
- Eviter les zones d'ombres et le phénomène d'éblouissement (éviter les surfaces réfléchissantes et régler la puissance).

Exemples de pictogrammes :





Pictogrammes standards d'orientation

Pictogrammes standards d'information





Recommandations 10 : Le réglage des ferme-portes à adapter	<u>k</u>
------------------------------------------------------------	----------

De nombreuses portes sont équipées de « Groom » ou « Ferme porte ». Ces équipements ne doivent pas créer d'obstacles en matière d'accessibilité, ou exiger un effort excessif afin d'ouvrir les portes qui en sont équipées.

Pour cela un réglage périodique et fréquent de ces équipements doit être réalisé, par exemple, au minimum deux fois par an.

Cette remarque s'applique en particulier aux portes des parkings, des sanitaires ainsi qu'aux portes coupefeu.

Un test peut être réalisé, sur la base du volontariat afin de vérifier avec une personne utilisatrice du bâtiment en situation de handicap que les portes se manœuvrent sans difficulté.

Recommandations 11 : Les mains-courantes des escaliers	₩ \$.1
--------------------------------------------------------	---------------

Les mains-courantes des escaliers doivent dépasser les premières et dernières marches pour permettre aux personnes déficientes visuelles de repérer le début et la fin des volées de marches. Cette main courante doit être contrastée du reste de l'environnement et surtout être continue au niveau des paliers.

Recommandations 12 : Les mains-courantes des escaliers

Afin de faciliter le repérage pour des personnes non voyantes nous recommandons l'installation de repères en braille de chaque niveau dans les paliers des escaliers et à proximité immédiate des ascenseurs.

Pour les escaliers ce repère doit être placé sur la main courante, qui doit être continue et non coupé au niveau des paliers.

Pour les ascenseurs, ces équipements peuvent être placés à proximité des boutons de commandes sur le palier, ces boutons sont eux en même en relief et doublés en braille comme dans la cabine.

Recommandations 13 : L'aménagement de sanitaires

Pour tous les équipements de manière générale (interrupteurs, dispositif d'appel, ...) et tout particulièrement pour les équipements dans les sanitaires, nous recommandons d'utiliser les contrastes. Par exemple dans les sanitaires :

- En utilisant des abattants de couleur noire afin qu'ils soient plus facilement visibles par les personnes mal voyantes en étant contrastés par rapport au sanitaire
- Des commandes de robinetterie contrastées





Recommandations 14 : L'aménagement de sanitaires

5

Dans les sanitaires accessibles aux PMR, il est préférable pour le confort d'usage, d'installer des barres d'appui coudées. Ces dernières permettent en effet une meilleure préhension lors du transfert du fauteuil vers la cuvette.



Il faut également veiller à ce que la zone de transfert ne soit pas encombrée : pas de poubelle ou de mobilier, ... (cf. sensibilisation du personnel de nettoyage).



Il est, également, préférable de poser une poignée supplémentaire pour faciliter la fermeture de la porte du sanitaire.



Recommandations 15 : L'éclairage dans le bâtiment



L'éclairage est très important, il doit contribuer au plaisir, au confort de lecture et à la sécurité. Il est préférable qu'il soit diffus et indirect, pour éviter tout éblouissement. On évite donc les spots tournés vers les visiteurs, les surfaces réverbérantes, les zones d'obscurité, mais aussi les contrastes brutaux entre salles et passages. Ce dernier point est un critère de confort pour les personnes malvoyantes, mais aussi pour les personnes ayant un handicap mental, sensibles à l'environnement.





LEXIQUE

Bateaux:

Rabaissements du trottoir au niveau d'une traversée de chaussée, permettant le passage du trottoir vers la chaussée.

Bandes de guidage :

Eléments en relief positionnés au sol, décrivant un cheminement usuel et permettant aux déficients visuels de se repérer au sein d'un espace.

Bandes de vigilance, bandes podotactiles :

Eléments rugueux positionnés au sol, repérables par les déficients visuels, pour signaler un obstacle imminent (traversée de chaussée, mobilier, ...).

Bandes de signalisation :

Eléments opaques positionnés sur les vitrages pour signaler leur présence.

Chanfrein:

Petite surface plane obtenue en abattant l'arête d'une pierre, d'une brique, d'une pièce de bois ou de métal.

Dévers :

Déclivité transversale, inclinaison du terrain ou de la structure perpendiculaire au sens du cheminement.

Dormant:

Châssis fixe et immobile d'une porte.

Elévateur :

Equipement servant à transporter des personnes ou des charges d'un niveau à un autre dans une cabine fermée ou non.

Espace de manœuvre (avec possibilité de demi-tour) :

L'espace de manœuvre permet la manœuvre du fauteuil roulant ou d'une personne cheminant avec une ou deux cannes. Il permet de s'orienter différemment ou de faire demi-tour.

L'espace de manœuvre reste lié au cheminement avec une exigence de diamètre de 1,50 m.

Espace de manœuvre de porte :

Qu'une porte soit située latéralement ou perpendiculairement à l'axe d'une circulation commune, l'espace de manœuvre correspond à un rectangle de même largeur que la circulation commune, mais dont la longueur varie selon que l'on tire ou que l'on pousse la porte.

Deux cas de figure :

- ➤ Ouverture en poussant : longueur de l'espace de manœuvre = 1,70 m
- ➤ Ouverture en tirant : longueur de l'espace de manœuvre = 2,20 m

Espace d'usage:

L'espace d'usage permet le positionnement d'un fauteuil roulant ou d'une personne cheminant avec une ou deux cannes pour utiliser un équipement ou un dispositif de commande ou de service.

L'espace d'usage est situé à l'aplomb de l'équipement ou du dispositif de commande ou de service. Il correspond à un rectangle plan et horizontal de 0,80 m X 1,30 m.

Grille

On entend par grille, les équipements de la voirie permettant l'écoulement de l'eau et dont la surface présente des fentes.





Largeur courante d'un cheminement :

Il s'agit de la largeur du cheminement sans tenir compte des différents obstacles.

Largeur ponctuelle:

Largeur du cheminement, sur une partie restreinte de celui-ci, réduite par la présence d'un obstacle.

Largeur utile d'une porte, passage utile :

Largeur effective minimale de passage d'une porte, celle-ci étant supposée ouverte à 90° (passage en ligne droite).

Mobilier urbain, équipements urbains :

Tout élément d'ameublement, fixe ou amovible, permanent ou temporaire, d'usage collectif concourant à la sécurité, à l'information, au bien être de l'usager et à l'organisation fonctionnelle du cheminement.

Nez du quai :

Devant l'abribus, limite entre le trottoir piéton et la chaussée.

Ouvrant:

Partie mobile d'une porte. Synonyme de battant.

OC:

Obstacle Critique

OD:

Obstacle Disqualifiant

Pallier de repos

Le pallier de repos permet à une personne debout mais à mobilité réduite ou à une personne en fauteuil roulant de se reprendre, de souffler.

Le pallier de repos s'insère intégralement dans le cheminement, il correspond à une surface plane et horizontale de dimension minimale 1,20 m X 1,40 m

Pente:

Déclivité axiale, inclinaison du terrain ou de la structure dans le sens du cheminement.

PFR

Personne en Fauteuil Roulant.

PMR:

Personne à Mobilité Réduite

Porte-à-faux:

Une installation est dite en porte-à-faux lorsqu'un élément est supporté par une partie qui est elle-même au-dessus du vide, c'est-à-dire sans support immédiatement en dessous de l'élément en « porte-à-faux ».

Rampe:

Partie du cheminement créée volontairement avec une certaine déclivité afin de traiter une différence ponctuelle de niveaux.

Ressaut:

Différence ponctuelle de niveau inférieure à 2 cm.





Sas d'isolement :

Elément de sécurité : ils ont pour fonction d'éviter la propagation des effets d'un incendie provenant d'un local particulier (parking, caves, celliers, etc.) au reste du bâtiment. Les deux portes s'ouvrent à l'intérieur du sas : lorsqu'un usager handicapé franchit une porte, un autre usager doit pouvoir ouvrir l'autre porte.

A l'intérieur du sas, l'espace de manœuvre correspond à un rectangle plan et horizontal de 1,20 m X 2, 20 m.

A l'extérieur du sas, chaque porte doit disposer d'un espace de manœuvre de 1,20 m 1,70 m.

Seuil

Changement de niveau créé au niveau du bas de l'ouverture d'une porte.

Traversée de chaussée matérialisée :

Zone balisée permettant aux piétons de franchir les voies réservées à la circulation routière.

Table de change:

Table à l'origine utilisée dans le cabinet du kinésithérapeute, pouvant avoir d'autres fonctions. Elle peut être placée dans des lieux où les personnes à mobilité réduite ont besoin de s'allonger ou se changer (ex : Vestiaire).